

*Banque fédérale de développement*

tion n° 126 du député d'Okanagan—Similkameen—Meritt (M. Whittaker). Nous n'approuvons pas nécessairement tout ce que les deux députés nous ont dit, mais leurs suggestions figurent au compte rendu et nous y réfléchissons. Quant à la motion n° 126, nous ne voudrions pas imposer des délais excessifs aux petites entreprises.

**M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt):** Monsieur le Président, c'est un plaisir d'intervenir dans ce débat. Il est extrêmement important et exige beaucoup de travail parce que la petite entreprise, c'est l'âme de l'économie nationale. Les statistiques le prouvent. Les petites entreprises constituent 98 p. 100 de la totalité des entreprises canadiennes, 812 000 sociétés sur 822 000. Sont considérées comme petites entreprises celles qui ont un chiffre d'affaires annuel d'au plus deux millions de dollars.

Il faut qu'il soit bien compris que ce sont les trois premières années d'exploitation qui constituent la période la plus critique dans la vie d'une entreprise. A plus forte raison dans le cas des petites entreprises, qui ont moins de ressources à leur disposition. Donc, si l'on veut que la petite entreprise prospère au Canada, il faut qu'elle puisse compter sur l'appui soutenu de tous les pouvoirs publics.

Plusieurs études montrent que le taux de survie à cinq ans des petites entreprises nouvelles au Canada est de 20 p. 100 seulement en l'absence d'aide gouvernementale. Mais dans les pays où le gouvernement vient à leur aide, le taux de survie se situe autour de 80 p. 100. Il est donc évident que l'aide de l'État est indispensable si l'on veut que les petites entreprises continuent de croître.

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement n'a pas accordé aux petites entreprises la priorité qu'elles méritent. La Banque fédérale de développement doit jouer un rôle-clé dans l'assistance aux petites entreprises pendant leur période de démarrage. La BFD doit réexaminer sa mission pour pouvoir continuer de faire passer les besoins des petites entreprises avant tout.

Il y a une autre mesure propre à aider les petites entreprises canadiennes: c'est la création de centres d'information complets où les petites entreprises pourront obtenir tous les renseignements dont elles ont besoin sans avoir à courir d'un bureau à l'autre pour se faire aider. On se rend compte facilement des difficultés auxquelles une nouvelle entreprise doit faire face quand on sait qu'il y a plus de 560 programmes d'aide distincts pour les petites entreprises, au seul niveau fédéral. La com-

plexité de ces programmes est un véritable casse-tête pour les entrepreneurs qui veulent savoir quel programme est susceptible de les aider.

C'est notamment pour résoudre ce problème qu'en 1984 la Banque fédérale de développement lançait un nouveau programme appelé Aide informatisée pour le développement des entreprises, dans le but de regrouper tous les renseignements concernant les programmes à l'intention des petites entreprises.

Vu l'étrécissement de ses ressources, ce système n'a pu être amélioré rapidement et la Banque fédérale de développement n'a pu pousser jusqu'à son complet achèvement ce catalogue d'information. D'autre part, ce programme n'est toujours pas accessible à un nombre suffisant d'organismes extérieurs au réseau de la BFD. Du fait qu'il est à l'étape du projet pilote depuis si longtemps, le programme d'Aide informatisée pour le développement des entreprises commence à se dégrader.

Le gouvernement doit être déterminé à mettre au point un réseau d'information centralisé pour les petites entreprises. Pour ce faire, il doit s'engager à financer suffisamment le programme d'Aide informatisée pour le développement des entreprises de la Banque fédérale de développement par l'entremise d'organisations industrielles et commerciales locales comme les Chambres de commerce et les diverses associations professionnelles. Ces organisations ont pignon sur rue dans toutes les régions du pays et sont dirigées par des gens d'affaires qui connaissent bien les petites entreprises et leur région.

En plus de renseignements sur les programmes gouvernementaux, le programme d'Aide informatisée pour le développement des entreprises pourrait aussi fournir aux petites entreprises des informations les intéressant tout particulièrement. Ces informations ont déjà été compilées par Statistique Canada, mais les petites entreprises n'y ont pas accès. Ce programme pourrait aussi renseigner sur les contrats d'acquisition du gouvernement.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous inquiétons aussi des compressions budgétaires draconiennes imposées au programme de développement des entreprises de la Banque fédérale de développement. Dans le cadre de ce programme, la Banque fédérale de développement a fourni à des petites entreprises des méthodes de gestion et des conseils juridiques de même que des ateliers d'information. Il vaut la peine de signaler que ce programme a remporté beaucoup de succès. Toutefois, le gouvernement a l'intention de le supprimer, témoignant